

INSTALLATION
DE L'ÉQUIPE DU



2022
2023

25 novembre 2022
Hémicycle du Palais de la Source

BUREAU 2021-2022

Présidente

Emilie Dequelson

Collège **Bory de Saint Vincent**

Saint-Philippe

Vice-présidents

Camille Valgresy

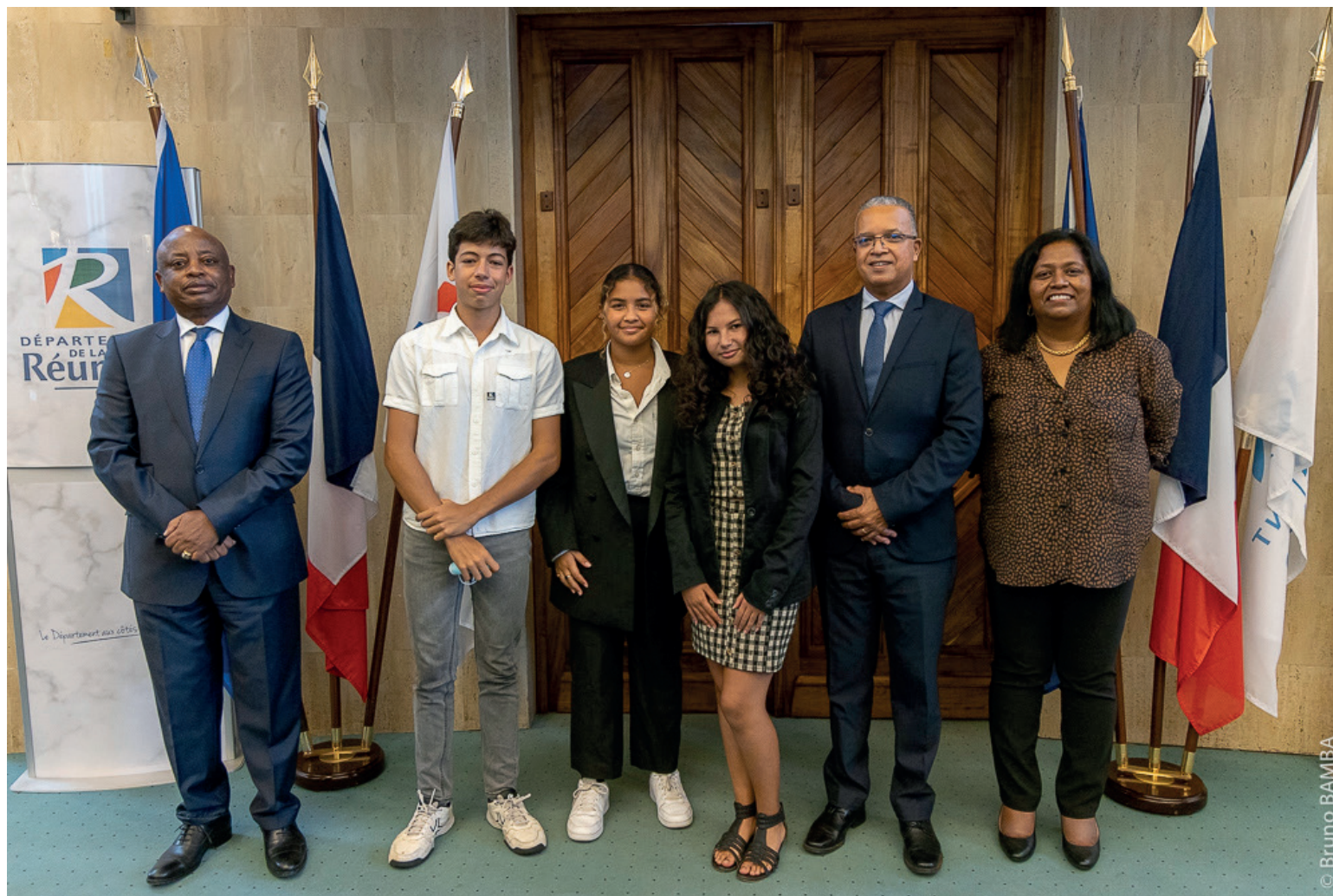
Collège **Jean Albany**

La Possession

Énoha Gaubert

Collège **Saint Charles**

Saint-Pierre



ACTIONS MENÉES

- Assemblée plénière (25/11/2021)
- Réunion de Commission NORD (08/12/2021)
- Réunion de Commission EST (15/12/2021)
- Réunion de Commission OUEST (26/01/2022)
- Réunion de Commission SUD (09/02/2022)
- Rencontre avec Erika Vélío (02/03/2022)
- Dispositif Kozé Jeunes (15/03/2022) avec EPSM Réunion
- Rencontre avec Sebastien Boueilh (01/04/2022)
- Séminaire d'intégration des 3^{es} (9 au 10/04/2022)
- Séminaire d'intégration des 4^{es} (30/4 au 01/05/2022)
- Rencontre avec Marcelia, rugbygirl (13/05/2022)
- Fête de la Nature (18/05/2022)
- 30 ans du TARN (du 24 au 30/05/2022)
- SGRS (08/06/2022)
- Rencontre avec M. Ethève (08/06/2022) à l'Aéroport
- Débat sur la laïcité - 1^{re} séquence de travail avec le COFRADE (06/07/2022)
- Départ du Préfet Jacques Billant (28/07/2022)
- ODPE (23/08/2022)
- Débat sur la laïcité - 2^e séquence de travail avec le COFRADE (31/08/2022)
- Salon de l'Écologie (du 16 au 18/09/2022)
- Visite du chantier de l'aéroport avec l'ARRG (21/09/2022)
- Visite ministérielle (du 27 au 29/09/2022)
- Sensibilisation sur les feux de forêts (30/09/2022) avec l'ONF
- Addictologie (du 3 au 8/10/2022) avec le CHU
- Débat sur la laïcité - débat final (05/10/2022) avec le COFRADE
- Congrès de l'ANACEJ (du 24 au 26/10/2022) avec l'ANACEJ
- Réunion de préparation des candidats (09/11/2022)
- Flamme du Soldat inconnu (11/11/2022)
- Grand débat final sur la laïcité à Paris (du 18 au 20/11/2022) avec le COFRADE



CANDIDATURE

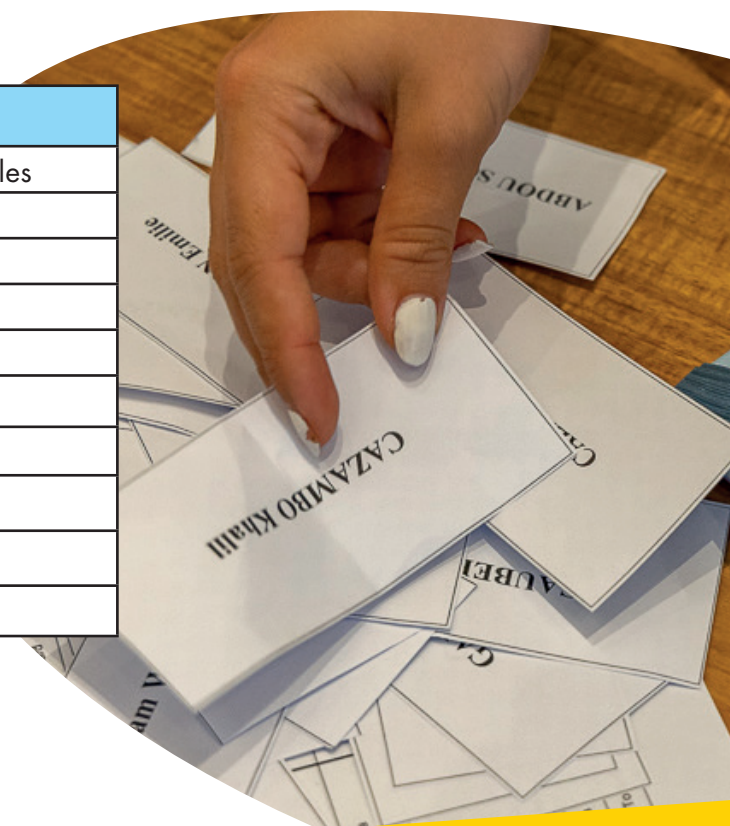
Chaque année, des jeunes élus de 3^e se positionnent candidats à la présidence du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) pour prendre la relève.

Pour la période 2022-2023, 19 candidats ont transmis leurs fiches pour devenir Président(e).

Une réunion préparatoire s'est tenue le 9 novembre 2022 pour les candidats déterminés à succéder à Emilie Dequelson qui leur a expliqué l'engagement à respecter et surtout la motivation et la disponibilité.

Liste des candidats

Nom/Prénoms	Collèges	Nom/Prénoms	Collèges
BAÏJOU-DIKA Lindsey	Emilien Adam de Villiers	FIARDA Louna	La Salle Saint-Charles
BAZALINE Clarisse	Aimé Césaire	GIBEAU Tyric	Deux Canons
BEGUE Séléna	Quartier Français	HOARAU Noémie	Thérésien Cadet
CAROUMBIN VIRAPIN Manon	Bois de Nèfles	MAILLOT Camille	Leconte de Lisle
CHEVALLIER Anne-Sophie	Les Alizés Boris Gamaleya	OUATTARA Fariélah	Trois-Bassins
DAMOUR Lou-Anne	Bory de Saint-Vincent	PALMAS Charlotte	Saint-Charles
DIJOUX Léïa	Trois Mares	PAYET Laïcia	Les Tamarins
DUFFOUR Margot	Bernica	SELS Laura	Raymond Vergès
ELISABETH Iléane	Harry Gruchet	VIRY Maya	La Chatoire
FEVRE Thétys	Jean d'Esme		



BON À SAVOIR SUR LE CDJ

Objectifs

- Donner la parole aux jeunes
 - Devenir des citoyens responsables de son avenir
 - Prendre part et participer à la vie de la cité et de son collègue
- Les former à la prise de parole en public
- Participer à la mise en place de conduites de projets
- Participer aux différents espaces de parole

Qui ?

- Pratiquement tous les collèges du département sont inscrits au Conseil Départemental des Jeunes
- 3 représentants par collège dont :
 - 2 suppléants, 1 délégué de 4^e (nommé d'office titulaire l'année suivante) et 1 délégué de 5^e.
 - 1 titulaire élève de 3^e, reconduit dans ses fonctions.
- Peut également s'inscrire un jeune collégien n'étant pas délégué mais motivé à participer à la vie de son collègue et le représenter à travers les actions

Pourquoi ?

- Un programme d'actions défini chaque année en commission
- Des actions sur différentes thématiques en collaboration avec des partenaires internes et externes
- Des échanges avec l'Hexagone/participation à des congrès et réunions au niveau national
- Visite des institutions nationales pendant les déplacements

Où ?

Dans les 4 arrondissements de chaque secteur de l'île :

- Le Sud (Saint-Pierre) et (Saint-Louis)
- L'Ouest (Saint-Paul)
- Le Nord (Saint-Denis)
- L'Est (Saint-Benoît ou Maison Départementale de Saint-André).

Comment ?

Par des réunions de commissions pour mettre en place les projets

Deux assemblées plénières pour :

- élire le Président et les deux Vice-présidents du CDJ
- voter les projets élaborés par les commissions lors des réunions établir le bilan des actions
- organiser une rencontre avec les jeunes élus suppléants de 5^e
- animer un séminaire d'intégration pour les 4^e et nouveaux 3^e

Avec qui ?

- L'équipe administrative du Conseil Départemental des Jeunes pour l'encadrement des commissions et le suivi des dossiers.
- L'éducation nationale (les principaux, professeurs, conseillers d'éducation) pour soutenir le Conseiller Départemental des Jeunes dans sa mission
- Les partenaires internes et externes

LES OBJECTIFS

L'exposé des motifs

- Créer un espace de dialogue, de consultation de la jeune population réunionnaise (les citoyens de demain) ;
- Améliorer l'image des jeunes en montrant leurs capacités à prendre des décisions et par là, changer leur statut ;
- Faire découvrir par les jeunes des institutions qui régissent leur vie ;
- Développer l'éducation civique
- Faire connaître les mécanismes de la démocratie et de la gestion locale

Les objectifs

- Paroles aux jeunes : mieux prendre en compte la place et le rôle des jeunes dans la cité ;
- Instaurer un lieu de dialogue et d'échange entre les jeunes et les élus.

Les jeunes

- Avoir accès à la parole, donner son avis, se sentir écouté ;
- S'initier à la démocratie (le budget, le vote...) ;
- Devenir citoyens responsables de leur avenir.

Les élus

- Prendre part à la vie de la cité ;
- Mieux appréhender les attentes des jeunes ;
- Observer les difficultés, leur mode d'adaptation à leur environnement ;
- Établir un partenariat avec les jeunes élus.

La durée du mandat

- La durée du mandat est d'un an pour les titulaires.
- Renouvellement d'office pour les suppléants qui deviennent titulaires.
- Les collègues publics et privés élisent chacun deux Conseillers départementaux jeunes (1 titulaire et 2 suppléants).



FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Fonctionnement

- Deux Assemblées Plénières par an (année scolaire).
 - La première, au 1^{er} trimestre de l'année scolaire (novembre) avec l'élection du Président ;
 - La deuxième, en juin ou juillet avec le compte rendu des travaux des commissions et bilan des actions exécutées (réussites ou échecs) ...
- Des réunions de commission ont lieu régulièrement dans les quatre arrondissements de l'île (Saint-Pierre, Saint- Paul, Saint- Benoit, Saint-Denis)
- Tous les jeunes élus doivent obligatoirement être assurés : scolaire et extra scolaire.
- Un président, un vice-président et un secrétaire de séance sont nommés par les jeunes au sein des commissions.
- Les domaines d'intervention sont choisis par les jeunes au sein de chaque commission d'arrondissement dans la limite des compétences du Conseil Départemental.
- Un projet commun peut toutefois les réunir en cours d'année.
- Les jeunes doivent travailler sur la gestion d'un budget : prévoir, arbitrer, exécuter, rendre des comptes...

Organisation et animation

- Appui de l'Éducation Nationale : le Principal du collège ou son représentant est la courroie de transmission entre le Conseil Départemental, le collège et le jeune et l'aide dans sa mission au sein de l'établissement.
- Appui du Rectorat qui met ses services à la disposition du Conseiller Départemental des Jeunes pour toute demande de renseignements et travaux éventuels.
- Appui du service administratif du Conseil Départemental : la responsable travaille dans chaque commission d'arrondissement apporte son expérience professionnelle, l'initiation à la prise de parole en public, guide le choix des jeunes, assure l'encadrement des commissions et le suivi des dossiers. Ce service assure également l'envoi des documents, convocations, comptes-rendus de toutes les réunions... Le CDJ assure la diffusion d'un document relatant les réunions, les assemblées, les actions et de ses réalisations.

Budget

Un budget est mis à la disposition du Conseil Départemental des Jeunes, afin qu'il puisse engager des actions et couvrir ses dépenses de fonctionnement.



CONTACTS PRESSE

Département de La Réunion
Direction de la Communication
Pana Rakoto • 0692 974 533
pana.rakoto@cg974.fr

Virginie Elsass • 0692 974
virginie.elsass@cg974.fr